



vous guider

Chutes de hauteur : descente de la cabine d'un tracteur

■ Un accident, c'est vite arrivé, c'est pourtant simple à éviter

« Histoire tirée de faits réels. »

Près de chez vous

“ La marche piégée ”

Alors qu'il rentrait d'un chantier de semis, M. Engin, arrivé chez lui, gare son tracteur dans sa cour. Le drame s'est produit lorsqu'il a voulu descendre de ce tracteur. M. Engin a glissé en s'appuyant sur la marche du marchepied plein de boue. Malgré le port de chaussures de sécurité en bon état, comme il descendait dos au tracteur, il lui a été impossible de se retenir.

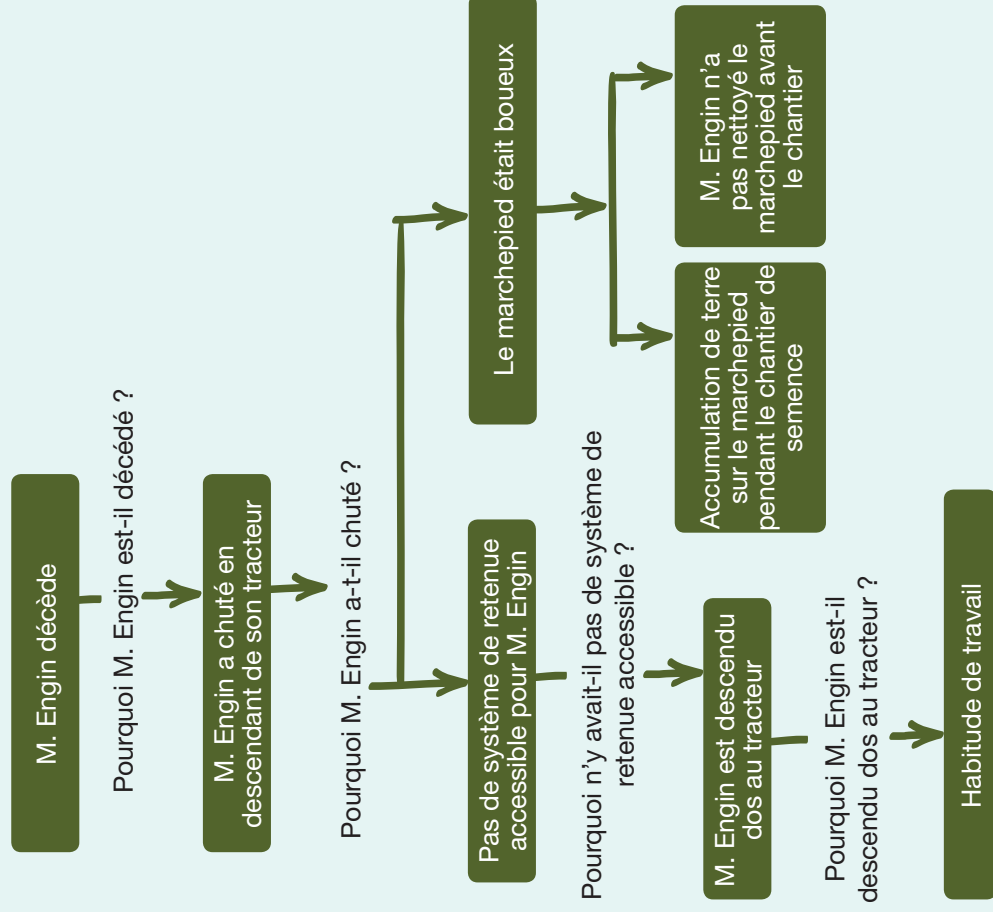
Victime d'un choc violent à la tête, M. Engin est décédé sur le coup. Cela faisait 20 ans qu'il descendait ainsi chaque jour, à plusieurs reprises, de son tracteur, sans jamais tomber. Ce geste qu'il croyait maîtriser, lui aura été fatal. Il suffit d'une fois pour qu'une mauvaise habitude ait des conséquences dramatiques.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Analyse de l'origine de l'accident mortel en remontant le fil des événements



Solutions pour éviter les risques de chutes

En amont d'un travail à réaliser en hauteur, posez-vous les questions suivantes :

1 Puis-je réaliser la tâche depuis le sol pour supprimer le risque ?

Dans le cas de M. Engin : ce n'est pas possible.
Pour utiliser son tracteur, il doit y monter et en descendre.

2 Puis-je mettre en place des équipements fixes conformes ?

Exemples d'équipements : passerelle avec garde-corps, échelle à crinoline.
Dans le cas de M. Engin : ce n'est pas possible pour descendre d'un tracteur.

3 Puis-je utiliser du matériel mobile ?

Exemple d'équipements : échafaudages, garde-corps, Plateforme Elevatrice Mobile de Personne (PEMP).
Dans le cas de M. Engin : ce n'est pas possible pour descendre d'un tracteur.

4 Puis-je utiliser des Équipements de Protection Individuelle (EPI) ?

Les EPI sont à utiliser en dernier recours.
Dans le cas de M. Engin : il a eu raison d'utiliser des chaussures de sécurité en bon état.
Mais cela ne suffit pas.

En résumé, pour descendre d'un tracteur, sans risque de chute, il y a 4 solutions :

- 1 – Descendre face à la cabine plutôt que dos à la cabine.
- 2 – Garder toujours 3 points d'appui lors de la montée et la descente du tracteur (deux pieds et une main ou deux mains et un pied).
- 3 – Nettoyer le marchepied du tracteur pour qu'il ne soit pas glissant.
- 4 – Porter des chaussures de sécurité en bon état.

L'employeur est tenu à une obligation générale de formation pratique et appropriée à la sécurité (Art R4323-3 du code du travail) – exemple habilitation électrique HQ.